

# TITRE AMIS (Agent de Médiation, Information Services)

1 AN

Préparant au métier de :  
AGENT·E DE MÉDIATION, INFORMATIONS, SERVICES (H/F)

LA FORMATION

## PUBLIC CONCERNE

Être reconnu travailleur handicapé ou/et être inscrit au Pôle Emploi.

## PREREQUIS

Être sans diplôme ou titulaire d'un diplôme n'excédant pas le BAC+1.

## CONTENU

Cette formation a pour but de vous former au métier d'Agent·e de Médiation, Informations, Services (AMIS), elle sera réalisée par une unité de formation en ile de france.

Un complément ferroviaire sur le Contexte-sécurité-règles de conduites appliquées au secteur sera réalisé à l'Université Transilien.

## DUREE

14 mois

## CENTRES DE FORMATION PARTENAIRES

Unité de formation en ile de france

L'Université Transilien CAMPUS WILSON – 9, rue Jean-Philippe Rameau 93200 SAINT-DENIS

## TARIFS

Cette formation est gratuite et rémunérée. Pendant cette formation, les alternants ont le statut d'apprentis, à ce titre, ils touchent une rémunération établie aux règles légales de l'apprentissage.

# LE METIER



## Votre Mission:

- Accueil, orientation, information et prise en charge des voyageurs
- Promotion, vente et après-vente des produits et services SNCF
- Gestion opérationnelle de la gare, contrôle des équipements et de la propreté
- Actions d'amélioration de la régularité des trains, de contrôle en gare
- Régulation des flux voyageurs sur les quais

## Votre environnement et vos conditions de travail :

- Travail en autonomie ou en équipe en tenue commerciale
- Horaires adaptés en fonction de la circulation des trains (nuit, week-end et jours fériés)
- Mobilité sur plusieurs sites en vue d'intervention sur des situations perturbées ou de gestion de flux importants.
- Conduite éventuelle d'un véhicule de service
- Possibilité de longues stations debout, de déplacements fréquents dans la gare et parfois le port de charges supérieures à 15kg – Rémunération selon profil et conditions d'exercice du métier

## COMMENT POSTULER ?



Pour accéder à cette formation, il faudra donner satisfaction :

- à l'examen du dossier de candidature,
- à des tests d'évaluation,
- à un entretien de motivation,
- à des tests d'aptitude,
- à une visite médicale.

Pour s'inscrire, rendez vous sur : [www.cfa-ferroviaire-idf.fr](http://www.cfa-ferroviaire-idf.fr)

